

Décision 05-D-50 du 21 septembre 2005

relative à la plainte de la société SCOB à
l'encontre de pratiques mises en œuvre par la
société Brasseries Kronenbourg dans le
secteur de la distribution de la bière

Posted on: 28 septembre 2005 | Secteur(s) :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Société Centre Ouest Boissons
(SCOB)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Brasseries Kronenbourg

Lire

le texte intégral de la décision

103.15 Ko